# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 19 AOUT 1874. 47me Année.



DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI MATIN 19 AOUT.


VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 3 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et "notions."

## Le Chemin de fer du Texas.

Le pseudo-gouverneur Kellogg, agissant au nom de l'Etat créancier hypothécaire du chemin de "Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas," avait fait annoncer la vente de ce chemin pour le 30 septembre prochain. On disait qu'un certain nombre de capitalistes étaient prêts à se porter acquéreurs et à prolonger la ligne jusqu'au Texas.

Mais, lundi dernier, Frank M. Ames ancien président de la compagnie a obtenu du juge Woods, de la Cour de Circuit des Etats-Unis, un ordre qui commande à Kellogg, Field et autres de se désister de toute intervention dans le chemin de fer.

La vente se trouve donc remise indéfiniment. Cet ajournement nous dispense de refaire, encore une fois, l'historique de cette fameuse compagnie de Chattanooga qui a donné lieu à tant de fraudes et de spéculations.

Cette affaire a été un des premiers *jobs* de la première législature radicale, car entrée en exercice à la fin de juin 1868, celle-ci a voté le 19 août 1868 la loi qui reconnaissait la Charte de la Compagnie de Chattanooga. Depuis, la compagnie a acheté, à coups de piastres, diverses lois qui ont augmenté ses avantages aux dépens de l'Etat, dont les intérêts ont été impudemment sacrifiés par les législateurs radicaux et le gouverneur Warmoth.

La compagnie ayant manqué à toutes ses obligations et les Bons ayant été émis en violation même des lois achetées par la corruption, nous considérons qu'à tous les points de vue, les engagements contractés au nom de l'Etat pour ce chemin de fer, sont nuls et doivent être répudiés.

Si désireux que nous soyions de voir la ligne de Donaldsonville prolongée jusqu'au Texas, dans l'intérêt de nos communications avec cet Etat, nous n'en sommes pas moins satisfaits de voir la vente ajournée par l'intervention de M. Ames, parce que cette vente faite sous la direction de M. Kellogg, eût compromis les intérêts de l'Etat, car ce personnage reconnait la validité de $875,000 de Bons qui ont été émis illégalement en garantie de la seconde hypothèque accordée par la compagnie, et il paraît disposé à admettre ces Bons au bénéfice de son bill de conversion.

Nous n'avons aucune confiance en M. Kellogg et en sa coterie et nous préférons que la vente soit ajournée, dans l'espérance que la législature à élire en novembre, sera assez bien composée pour prendre en main la défense des intérêts de l'Etat dans cette affaire.

L'ajournement de la vente nous dispense d'entrer, pour le moment, dans une discussion plus approfondie, mais notre confrère le *Bulletin* peut compter sur notre concours pour dénoncer la fraude partout et toujours.

## La conversion des Bons.

Le *Times* annonce que le bureau des Liquidateurs de la dette d'Etat a déjà converti 228 Bons anciens à dos rouge, datant d'avant la guerre et que le bureau a résolu pour le moment de restreindre la conversion à cette classe de Bons. L'intérêt du 1er juillet a été payé immédiatement aux porteurs des nouveaux Bons.

Le *Times* dit que les anciens Bons sont mis de côté, pour être brûlés lorsqu'il y en aura une certaine quantité, en présence d'un comité de présidents de Banques et d'un comité de la Chambre de Commerce. Nous croyons que cette destruction ne devrait avoir lieu qu'après examen par un comité de la Législature et en présence de ce comité après rapport fait à l'assemblée. Si le comité se borne réellement à convertir les Bons émis avant la guerre, il n'y a pas à craindre que des Bons émis illégalement ou frauduleusement depuis soient admis au bénéfice de la conversion. La même Législature aura à décider ce qu'il convient de faire pour tous les Bons émis depuis le 1er juillet 1868.

Nous avons reçu avec un numéro du *Financier*, journal financier de Londres, la circulaire suivante :

Conseil des Porteurs de Bons étrangers.
Londres, 29 juillet 1874.

Bons d'Etat de la Louisiane : A une assemblée des Porteurs de Bons de la Louisiane, tenue ce jour, M. Francis Bennoch au fauteuil, la résolution suivante a été passée :

Que les Porteurs de Bons ont résolu unanimement qu'ils adhèrent à leur protestation, et qu'ils n'accepteront pas la conversion proposée par le gouverneur Kellogg, qui confisque 40 pour cent du capital et de l'intérêt de leurs Bons.

HYDE CLARK, Secrétaire.

Nous donnons ce document sans commentaires. Si nos espérances se réalisent, nous attendons à bien d'autres protestations de la part des agioteurs qui ont acheté à vil prix les Bons fabriqués à la Nouvelle-Orléans sous le régime Warmoth.

Le *Times* entreprend de démontrer que le régime radical en Louisiane n'est pour rien dans la situation malheureuse dont nous souffrons. Les douze travaux d'Hercule n'étaient que des bagatelles auprès de la tâche qui s'est donnée notre confrère. Il ne réussira à convaincre aucun de ses lecteurs aux Etats-Unis. Mais nous nous demandons dans quel but il a entrepris une démonstration aussi impossible?

MEETING DANS LA PAROISSE ST BERNARD.—Nous avons reçu hier soir le compte-rendu d'un meeting tenu dimanche dernier dans la paroisse St-Bernard par les citoyens opposés au régime radical. Nous en donnerons la traduction dans notre prochain numéro. La réunion a élu comme délégués à la convention de Bâton-Rouge MM. A. W. Walker et Robert Brown et a adopté des résolutions très patriotiques et très énergiques. Le meeting était présidé par M. Edgar Ruiz et avait pour secrétaire M. A. W. Walker.

Quand on songe qu'il y a trois gros lots
Et que chacun de ces gros lots
Est de DIX MILLE PIASTRES,
Comment ne pas prendre
A la Loterie de la Louisiane,
Quand on songe qu'il y a trois gros lots
Et que chacun de ces gros lots
Est de DIX MILLE PIASTRES,
Comment ne pas prendre
A la Loterie de la Louisiane?

MEUBLES A BON MARCHÉ.—Tout est bon marché par ces temps de crise, mais rien n'est aussi bon marché que les meubles que fabrique M. Jas. Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido, parce que ces meubles réunissent l'élégance à la solidité et au fini du travail, qualité rare dans les meubles fabriqués en Amérique. Allez donc faire vos achats chez M. Hubbard.

—La Société des compositeurs de musique, présidée par MM. Ambroise Thomas, Henri Reber, Félicien David et Vaucorbeil, vient d'adresser à l'Assemblée nationale un mémoire pour se plaindre du marasme dans lequel se trouve l'art musical en France, et de la pauvreté du répertoire de nos théâtres lyriques; elle réclame plus d'activité de la direction de l'Opéra-Comique, le rétablissement, avec une forte subvention, du Théâtre-Lyrique de la place du Châtelet, et des encouragements aux Sociétés chorales et symphoniques.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 26:

"On annonce le mariage de Mlle Christine que nous avons vue à Marseille il y a quelque temps. C'est un Anglais excentrique qui s'est épris d'amour pour la femme à deux têtes. Le mariage sera célébré à Avignon à la fin du mois. On dit que le futur possède une fortune colossale. Le maire d'Avignon aurait demandé l'avis des jurisconsultes de la cour d'Aix, à l'effet de savoir s'il pouvait procéder à ce mariage sans s'exposer à le déclarer un cas de bigamie."

ORGANISATION D'UNE RUCHE.—Les citoyens du 6ème ward favorables à la répudiation sont invités à se réunir ce soir rue de la Vieille-Levée, No 303, pour organiser une ruche.

INSTITUT ST-LOUIS.—Nous appelons l'attention des familles sur l'annonce de cet établissement d'éducation. La réouverture des classes aura lieu mardi 1er septembre. Mme Mathey qui a succédé à mesdames La Villebeuvre et Deron, a maintenu l'Institut St-Louis au premier rang des institutions d'éducation du Sud, et sous son habile direction l'Institut méritera toujours la confiance des familles. Madame Mathey compte sur l'exactitude de ses élèves.

HUILE DE SÛRETÉ.—Nous appelons l'attention des personnes qui emploient l'huile comme moyen d'éclairage, sur l'annonce de M. Wm. E. Jervey, 95 et 97 rue Gravier. L'huile de sûreté qu'il vend à 50 cents le gallon est inexplosible d'après les certificats produits, et elle offre tous les avantages d'un excellent éclairage avec la plus parfaite sécurité.

C'est samedi prochain, 22 août 1874, qu'on ne l'oublie pas, que doit avoir lieu le grand tirage de la Loterie de la Louisiane. L'opération se fera à midi dans le local de la Compagnie, rue St-Charles, en présence du public invité à y assister.

Il y aura trois gros lots de dix mille piastres chacun et quantité d'autres lots dont la liste est détaillée dans l'annonce. Ceux qui veulent essayer leur chance dans ce tirage n'ont pas de temps à perdre pour prendre leurs billets.

Qui a gagné, gagnera;
Qui a perdu peut gagner;
C'est en raisonnant ainsi
Qu'on prend à la Loterie.
Qui a gagné, gagnera;
Qui a perdu peut gagner:
C'est en raisonnant ainsi
Qu'on prend à la Loterie.
Qui a gagné, gagnera;
Qui a perdu peut gagner.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

La guerre contre les marchés particuliers.

Complications sur Complications

Nous avions annoncé hier l'ordre donné par la Cour Supérieure de district à M. Joe Dick, premier député du shérif Harper, de faire respecter l'injonction lancée par M. Hawkins, défendant la fermeture des marchés particuliers par la police sous les ordres de M. Turnbull, administrateur du département du commerce, qui est soutenu à son tour par William Pitt Kellogg, pseudo gouverneur de l'Etat.

En conséquence, le député shérif, Joe. Dick, s'est rendu hier matin à cinq heures à son bureau, d'où il est sorti, nous dit-on, pour aller informer tous les propriétaires des marchés particuliers que le juge Hawkins entendait les protéger et qu'ils pouvaient, sans crainte, ouvrir leurs boutiques.

Ceux ci n'ont pas manqué d'obéir, mais, à leur grand mécontentement, des agents de police qui les guettaient leur ont signifié qu'ils eussent à refermer leurs portes immédiatement.

Quelques uns ont protesté et ont même fait résistance, comptant sur la protection de la Cour Supérieure qui leur avait été promise; mais, pas un seul député shérif ne venant à leur secours, ils ont dû céder à la force, et bon nombre d'entre eux ont été conduits devant les cours municipales du premier et du second district, d'où ils ont été mis en liberté sous caution.

Aussitôt hors des griffes de la police métropolitaine, ces malheureux propriétaires de marchés particuliers se sont dirigés en corps au bureau du shérif des cours civiles pour réclamer son aide; mais, le premier député, M. Joe Dick, qui, en l'absence de M. Harper, commande en chef, était absent depuis le matin et on ne savait où le trouver.

Quelques personnes disaient, tout bas que Kellogg l'avait envoyé chercher, mais, on n'en était pas certain.

M. Dick était effectivement en conférence avec le pseudo gouverneur et il est revenu à son bureau à onze heures et demie.

Il paraît que l'usurpateur avait voulu obtenir de lui la promesse de ne pas créer de désordre en se mettant en conflit avec la police, mais, M. Dick, qui avait écouté patiemment M. Kellogg, lui a répondu que son devoir était d'obéir à un ordre de la Cour Supérieure et qu'il fallait que, bon gré mal gré, il fit son devoir.

De retour au bureau du Shérif, le premier député a attendu de nouveaux ordres de M. Hawkins, avant d'agir, cet auguste personnage étant en consultation avec le juge Ludeling de la Cour Suprême de l'Etat.

Cette consultation a été secrète nécessairement, mais nous avons lieu de croire qu'elle ne changera rien à la situation, le juge Ludeling n'ayant pas encore pris de mesure pour lancer un mandat de prohibition, nonobstant les ordres impératifs du dictateur Kellogg.

Il est possible qu'il ne se décide jamais à lancer cet ordre, et alors, le combat sera entièrement entre M. Kellogg et M. Hawkins,—l'exécutif radical et le judiciaire radical.

Nous attendons les évènements d'aujourd'hui, car il y aura probablement du nouveau, si on doit se rapporter au proverbe qui dit : la nuit porte conseil.

Un meurtre à propos d'une femme.

Vers huit heures et quart, hier soir, un homme du nom de James Clarke passait au coin des rues Thalie et Annonciation, donnant le bras à une fille nommée Mollie Kearns. Un certain Dan Eagan, se trouvait sur le trottoir, de l'autre côté de la rue, et a apostrophé Mollie. Celle-ci a répondu avec aigreur et tous les deux n'ont pas tardé à discuter les termes les plus choisis du catéchisme poissard.

Dan Eagan, à bout d'arguments, a terminé en allongeant un coup de pied à Mollie.

Clarke aussitôt, a pris sa défense et une lutte acharnée a commencé entre les deux hommes. Dan Eagan avait des amis qui ont pris fait et cause pour lui, et il est probable que James Clarke allait succomber sous le nombre, s'il n'avait tiré un couteau-poignard de sa ceinture et ne l'avait plongé dans la poitrine d'Eagan.

La lame a pénétré le cœur et la mort a été instantanée.

Le meurtrier a été arrêté et enfermé à la station de police Pacanier.

Il comparaîtra aujourd'hui devant le juge de la cour du quatrième district municipal pour subir un examen préliminaire.

Dan Eagan était affligé d'une très mauvaise réputation et reconnu comme un homme querelleur et vicieux.

Une tentative de meurtre.

Hier matin, vers sept heures et demie, une femme du nom de Mme Keegan, demeurant au No 27 rue Jackson, entre Rousseau et Tchoupitoulas, balayait le trottoir en face de sa résidence, quand son voisin, un allemand nommé William Carriger, âgé de cinquante-cinq ans, lui a tiré un coup de fusil par une fenêtre, sans la moindre apparence de provocation.

Le fusil était chargé à chevrotines et Mme Keegan a été blessée à la jambe droite, un peu au dessus de la cheville du pied droit. Il est probable que toute la charge aurait porté à terre, mais que trois des chevrotines ont fait un ricochet en frappant le pavé et ont atteint la pauvre femme.

William Carriger a été arrêté et enfermé à la station de police du 6ème precinct.

Il n'était pas ivre et il paraissait jouir de toute sa raison; il est impossible de se rendre compte de son action.

La blessure de Mme Keegan est grave.

Tentative de Suicide.

La misère est mauvaise conseillère; elle entraîne forcément les âmes faibles au vice, sinon au crime. Le suicide est un crime, au point de vue de la loi comme au point de vue de la religion. Il y a quelquefois des circonstances atténuantes, mais elles sont bien rares. La misère n'en est pas une, car l'homme qui souffre doit essayer de lutter et de triompher des obstacles. On ne meurt pas de faim, en Amérique surtout, quand on a le courage de vouloir vivre et d'affirmer son existence.

Un malheureux jeune homme, âgé de 26 ans, nommé Charles Albert, qui est arrivé aux Etats-Unis, il y a trois semaines, dans l'espérance d'y faire fortune, a voulu se suicider avant-hier après-midi, dans la paroisse St-Bernard, parce qu'il avait été désappointé et qu'il ne lui restait plus un seul vaillant de ses épargnes.

Il s'est rendu au bord du fleuve, a appuyé un pistolet sur son front et a fait feu.

La balle est entrée un peu au-dessus de la tempe droite et il n'y a pas d'espoir qu'il survivra. Il est même étonnant qu'il n'ait pas été tué instantanément. Il a été conduit à l'hôpital de Charité, où il gisait encore, hier soir, souffrant horriblement et demandant à tous ceux qui s'approchaient de son lit de douleur, d'avoir pitié de lui et de le tuer.

Deux morts subites.

Avant hier après-midi, un français du nom d'Auguste Legrand, âgé de soixante-cinq ans, est mort subitement, en se promenant sur le wharf de las Pontchartrain, à Milneburg.

On attribue sa mort à une attaque d'apoplexie foudroyante.

Vers quatre heures, avant hier après-midi, un allemand du nom de Henry Reinacke est mort d'une congestion cérébrale dans le café de Mme Williams, rue du Canal, près du cimetière des pompiers.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Wiltz. Tous les administrateurs sont présents.

James Lewis, remplissant les fonctions d'administrateur du département des améliorations, présente son rapport pour le mois de juillet, détaillant les frais comme suit :

| | |
|---|---|
| Bureau de l'administrateur | $436 97 |
| Bureau des rues | 34,676 93 |
| Bureau des quais | 6,309 50 |
| Bureau de desséchement | 13,133 07 |
| Pour appareils de desséchement | 2,495 69 |
| Total | $56,164 74 |

Des bons au pair ont été émis également pour $1,388 33, en faveur du Bureau des rues, et pour $10,446 88, en faveur du Bureau de desséchement.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes, qui sont approuvées sans difficulté.

Nombre de pétitions sont présentées et référées aux différents départements et le conseil s'ajourne.

*TEMPERATURE.*—18 août 1874. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | 80 | 27 |
| 12 M. | 86 | 30 |
| 3 P. M. | 87 | 30 |
| 6 P. M. | 81 | 27 |

Que vous le pensiez ou non,
La chance pour tous est égale.
Elle vous fera peut-être gagner
Un gros lot à la Loterie
Du 22 août.
Que vous le pensiez ou non,
La Chance pour tous est égale.
Elle vous fera peut-être gagner
Un gros lot à la Loterie
Du 22 août.

## Echos de Versailles.

Belle et nombreuse chambrée dans le train parlementaire!

On se soucie fort peu de la question du jour dont le résultat est connu d'avance, et escompté. Mais on se montre les figures célèbres; on lorgne Mesdames les députées, on apprécie leurs toilettes, et on se pose à leur égard les questions les plus indiscrètes.

—Tiens! tiens! madame X...est aujourd'hui avec monsieur Z..., dans les voitures d'arrières. Il me semble pourtant avoir aperçu M. X....tout près de la locomotive!

Le personnage le plus remarqué, c'est certainement le duc d'Aumale. Il voyage avec le prince de Joinville et paraît très causeur. Comme on sait, le duc ressemble d'une façon saisissante à Napoléon III. C'est un Bonaparte blond; j'ajouterai, pour mieux accentuer la nuance, un Bonaparte bavard. Comme chez l'empereur, la tête est toujours inclinée à gauche; mais la prunelle bleue, au lieu d'être endormie, lance des éclairs.

On ne m'enlèvera pas de l'esprit que le duc d'Aumale entretient amoureusement cette ressemblance physique avec celui qui congédia en 1851, l'Assemblée nationale.

Depuis qu'il est arrivé de Besançon, le duc d'Aumale a eu avec divers personnages plusieurs conversations. On a beaucoup parlé de celle avec Gambetta. Il y en a eu aussi avec M. Target. Et puis avec le duc de Broglie. Et encore avec M. Picard. Il y en a décidément beaucoup trop, pour qu'elles soient bien importantes.

Il n'y en a pas eu, par exemple, avec M. Thiers, qui s'est rendu aujourd'hui à Versailles, de conserve avec M. Bethmont.

En arrivant à Versailles, M. Thiers vit venir à lui Barthélemy Saint-Hilaire. Les deux *intimes* ne s'étaient pas vus depuis quelques jours, apparemment, car M. Thiers reçut son ancien secrétaire avec des larmes dans la voix :

—C'est ainsi que vous m'abandonnez, lui dit-il, d'un ton moitié sévère, moitié affectueux!

Quelques instants avant la séance, M. Thiers prit à part M. Casimir Périer.

—Vous ne vous faites pas illusion, j'espère, sur l'issue de la journée? Hein?

Et comme Casimir faisait tourner son parapluie, en homme que le doute assiège:

—Quant à moi, mon parti est bien arrêté, reprit M. Thiers. Quoi qu'il arrive, je partirai en vacances dans huit jours. Mon médecin me conseille une cure aux Pyrénées. Comme si j'étais malade, moi! Je me déciderai probablement pour la Suisse.

La revue des dames serait, ma foi, très intéressante, si elle n'était pas toujours la même. Et il est de règle, au *Figaro*, de ne point se répéter.

Par bonheur, on n'a pas encore parlé de la manière tout à fait originale et gracieuse dont la duchesse Decazes se rend aux séances.

La duchesse possède un admirable petit attelage, deux *poneys* guère plus hauts que des lévriers. Ils ont l'air endiablé, quand ils secouent, en trottant, les grelots de leurs colliers; madame la duchesse Decazes les conduit toujours elle-même, avec une sûreté de main et un *brio* que pourrait lui envier plus d'un habitué du Bois.

C'est dans ce train que la duchesse arrive à la cour du Maroc. Et, après la séance, elle lance ses *poneys* dans la direction de ces bois de Ville-d'Avray qu'on aperçoit du haut de la rue des Réservoirs.

—Il y a eu, au cours de la séance, à trois pas à peine de la tribune où s'ébattait le plus comiquement du monde M. de Lorgeril, une très vive altercation entre M. Hervé de Saisy et M. de l'Ebraly. Comme les gros mots mènent aux coups de poing, on craignit, pour quelques instants, une scène de pugilat.

—Laissez-les donc faire! s'est écrié un dissolutionniste. Autant de coups, autant d'arguments pour nous.

Nous ne saurions trop recommander aux députés la tournée que nous avons faite, ce matin, chez les principaux négociants du boulevard de la Madeleine à la Bastille.

Voici comment pourrait se résumer la conversation de ces gens pratiques, dont la seule politique est le travail.

—Eh bien! l'Assemblée va se séparer, pour ne rentrer qu'en novembre!

—Ah! tant mieux!

—On dit même qu'elle pourrait bien ne revenir qu'en janvier.

—Si c'était vrai! Nous sauverions le premier de l'an. Mais....ça ne suffit pas.

Qu'est-ce que vous voudriez, alors?

—Eh bien, monsieur, si vous désirez savoir le fond de notre pensée, ce que nous voudrions, c'est que l'Assemblée ne revînt jamais!

*Figaro.*

LE VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE.—L'impératrice d'Autriche, voyageant incognito sous le nom de comtesse de Hohenembs, est passée, hier matin, vers deux heures et demie, à la gare d'Aubervilliers, venant de Strasbourg. Le train impérial, composé de trois voitures de 1re classe et d'un wagon-salon, sous la conduite d'un ingénieur de la Compagnie des chemins de fer de l'Est, a gagné la ligne du Havre par le chemin de fer de Ceinture. A huit heures cinquante-cinq, il arrivait au Havre.

Le voyage s'effectuant dans le plus strict incognito, il n'y a eu, rapportent les journaux de cette ville, aucune réception officielle. Des précautions minutieuses avaient été prises par l'administration municipale pour que tout se passât avec le plus grand ordre à la gare et sur le parcours, sous la direction de M. le commissaire central du chemin de fer et de M. Delaborde, commissaire central, MM. Toussaint et Pochet, adjoints, et M. Mesnil, capitaine de gendarmerie, étaient présents.

L'impératrice a été reçue à la descente de wagon par les personnes détachées au Havre pour préparer ses appartements.

Elle était vêtue de soie noire et coiffée d'un large chapeau de paille avec voile bleu. Sa fille, gracieuse enfant de six à sept ans, l'accompagnait.

L'impératrice est immédiatement montée en voiture au milieu des marques de respect des assistants, et s'est dirigée vers Frascati où les appartements du premier étage, dans l'aile sud de l'établissement du côté de la mer, avaient été réservés pour elle et sa suite.

Après avoir pris part à un déjeuner, servi dans une salle à manger spéciale, l'impératrice, accompagnée des personnes de sa suite, s'est fait conduire à bord du steamer *François*, de la ligne de Trouville, qui a quitté le Havre à onze heures quinze minutes du matin.

Elle est revenue à Frascati le soir, vers neuf heures, à bord du steamer *François Ier*.

L'impératrice a quitté le Havre ce matin, à la marée, à destination de l'île de Wight, à bord du steamer anglais *Bergeur*, de la ligne de Newhaven à l'île de Wight, affrété spécialement pour le voyage de Sa Majesté.

Parmi les personnes formant la suite de l'impératrice se trouvent Mmes la comtesse Jeatchia, la comtesse Jeresny; MM. le baron Nopcka, le docteur Winderhofen, le conseiller Jeraulibs et sa femme.

M. le comte Apponyi, ministre d'Autriche-Hongrie à Paris, est allé au Havre porter ses hommages à sa souveraine.

(*France.*)

—L'entreprise des pompes funèbres à Vienne (Autriche) a offert au Conseil municipal de se charger de la crémation des cadavres.

Un drame épouvantable vient de se passer en pleine mer. Le navire italien *Napoléon-Canevaro* était parti de Macao le 3 juin, monté par quarante hommes d'équipage; il avait à bord 662 coolies chinois, engagés comme travailleurs au Callao, et 300 caisses d'artifices.

Au bout de deux jours de navigation, l'interprète du bord découvrit qu'un complot s'était organisé parmi les émigrants chinois pour s'emparer du navire.

Le capitaine en fit immédiatement mettre la moitié à fond de cale; mais le lendemain, les hommes restés sur le pont s'armèrent de barres brisés, de couteaux, de bêches, et se jetèrent sur l'équipage, qui fit feu sur eux avec ses fusils et ses revolvers.

Les coolies se massèrent alors à l'avant du navire et l'incendièrent, espérant que l'équipage se porterait aux pompes pour éteindre le feu. Pendant ce temps ils auraient délivré leurs camarades aux fers et auraient achevé d'égorger les matelots dispersés.

Le capitaine, devinant leur plan, fit larguer les embarcations, et quitta en toute hâte le bord avec une partie de l'équipage.

Quelques matelots, restés à bord avec le docteur, le magasinier et l'interprète, ne purent empêcher l'incendie de gagner les caisses d'artifices, et le navire sauta, dispersant les membres de ces malheureux, sous les yeux du reste de l'équipage sauvé.

—Un orage qui a éclaté ces jours derniers au Frontal (Gard), a produit, s'il faut en croire une correspondance adressée à l'*Union républicaine du Midi*, des effets bien singuliers.

Les enfants de l'école s'étaient réfugiés dans l'intérieur de l'église en construction, pour se mettre à l'abri de la pluie. Tandis qu'ils étaient là, la foudre éclate et les renverse tous instantanément.

Aussitôt le coup de tonnerre entendu, les sœurs, dont la maison touche l'église, se précipitent à leur fenêtre pour voir si rien n'est arrivé aux enfants, et elles les aperçoivent tous étendus le visage tourné vers la terre. On s'empresse de relever ces pauvres enfants et de leur prodiguer tous les soins que réclamait leur triste situation.

Mais dans le nombre il y en avait deux dont la mort avait été instantanée, un petit garçon de dix à onze ans et une petite fille de treize ans. Le corps de la petite fille surtout était tout noirci et brûlé par la foudre. Les autres foudroyés étaient dans un tel état que, malgré tous les soins, toutes les ressources connues et mises en usage, tout fut d'abord inutile pour les rappeler à la connaissance; ce ne fut qu'après un long intervalle d'angoisse et de désespoir qu'on les vit revenir successivement comme d'un profond sommeil, mais tellement brisés qu'aucun ne pouvait se tenir debout.

Le tonnerre avait enlevé les sabots de plusieurs de ces enfants, couchés par terre, sans leur faire la moindre lésion aux pieds, et les avait brisés et jetés ça et là.

—Le *Petit Journal* donne des renseignements intéressants sur la situation des condamnés les plus connus de la Commune à Nouméa: Louise Michel donne des leçons de français, Régère est vétérinaire, Rastoul fait de la médecine, Assi, est maître de forges, Maroteau et Lisbonne ne sortent guère de l'infirmerie, le menu fretin se contente généralement de sa paie et passe sa vie dans une complète oisiveté.

Quant à Lullier son cas est assez particulier: on sait que pendant toute la traversée, on dut l'enfermer tout nu au cachot, parce qu'il avait refusé d'endosser le costume des condamnés.

A l'arrivée à Nouméa, il refusa de sortir de sa cage, et il s'était procuré, on ne sait comment, une hachette dont il menaçait tous ceux qui l'approchaient.

Il fallait pourtant en finir: Un forçat, qu'il avait connu comme matelot sur un bâtiment de l'Etat et doué d'une force musculaire incroyable, essaya de le prendre par la douceur. Rien n'y fit. Alors celui-ci s'empara d'un crochet à tisonner les chaudières et, l'accrochant par le cou, le ramena de la sorte jusqu'à la porte de la cage, où les hommes, munis de couvertures, se jetèrent sur lui et parvinrent à le maîtriser.

Aussitôt arrivé à terre, ses fureurs l'ont repris, il s'est débattu, arrachant les vêtements qu'on essayait de lui mettre, et menaçant tout le monde de mort.

Dans ses moments de calme, il cause marine, science, littérature. Mais si la politique vient à s'en mêler, son exaltation ne connaît plus de bornes et va jusqu'à la rage.

Il a reçu plusieurs fois la visite du gouverneur et de l'évêque de Nouméa, Mgr Vitte, qui, à force de le raisonner, ont obtenu de lui qu'il consentît à porter un pantalon. Encore, a-t-il fallu que ce pantalon fût acheté de ses deniers personnels.

—On annonce le départ de Florence du baron Jérome David.

Le *Salut public* de Lyon dit que l'ancien ministre des travaux publics dans le cabinet Palikao vient assister en France à une réunion générale des chefs du parti bonapartiste et sera avant peu de retour en Italie.

—Le *Messager du Midi* annonce qu'un congrès viticole doit se tenir à Montpellier, du lundi 26 au samedi 31 octobre prochain, sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys.

Une exposition des principaux types des vins de la région méridionale sera faite à Montpellier pendant la durée du congrès.

Il y aura aussi à Montpellier, en même temps que le congrès viticole, un congrès séricicole international.

L'organisation de ce congrès séricicole est aujourd'hui à peu près entièrement terminée. Un grand nombre des plus éminents savants et séricicultеurs de l'Italie, de l'Autriche et de la France ont promis d'y assister.

—C'est comme cela qu'ils sont dans les pays chauds....

Hier soir, vers onze heures moins un quart, un coup de feu retentissait dans la rue Galande et un individu se mettait à courir, poursuivi par plusieurs personnes qui criaient :

—Arrêtez-le! Arrêtez-le!

A ces cris, un maçon nommé Legros qui sortait du bureau de tabac situé dans cette rue, se prit aussi à poursuivre le fuyard qui, se sentant serré de près, se retourna et tira sur Legros un coup d'un revolver qu'il tenait à la main.

Le coup mal dirigé n'atteignit pas Legros, mais l'inconnu visait déjà pour tirer de nouveau, lorsque les gardiens de la paix Baudouin et Lamothe le saisirent par les bras et l'arrêtèrent.

Conduit au poste, il a été reconnu pour M. Albert Suarez, âgé de vingt-quatre ans né à Porto-Rico. Il a déclaré que se croyant attaqué, il avait tiré un coup de revolver en l'air pour attirer l'attention, et que chez lui, où tout le monde porte des armes la nuit, on n'agit jamais autrement.

Il a été consigné à la disposition de M. Leclerc, commissaire de police.

—Le château d'Ermenonville, célèbre par le séjour de Jean-Jacques Rousseau, va être vendu aux enchères publiques, sur la mise à prix de 1,200,000 fr. Cette vaste propriété, restée jusqu'ici dans la famille du marquis de Girardin, et qui fut si longtemps le but d'un véritable pèlerinage de la part des admirateurs du *Contrat social*, est bien oubliée aujourd'hui.

Le pavillon qu'habitait Jean-Jacques Rousseau a disparu; mais le parc est resté tel qu'il avait été dessiné en 1775, et présente le type complet du goût rococo de cette époque.

Au milieu de quinconces et d'allées tirées au cordeau, on rencontre des grottes, des cascades, des constructions de toute espèce: dans une île, le Tombeau de Jean-Jacques Rousseau, dessiné par Robert et sculpté par Lesueur; autre part, le Temple de la Philosophie, la Cabane de Jean-Jacques Rousseau, le Monument des anciennes amours, etc., etc.

Tout cela mérite d'être vu comme spécimen du style des paysagistes du dernier siècle.

—Il est à parier que les zélés défenseurs du trône et de l'autel que l'on vit tant de fois lancés à toute vapeur sur la route de Froschdorf, n'ont jamais pris la peine de chercher dans leurs guides de conversation, le vrai sens de ce mot : Froschdorf.

Faut-il qu'un obscur étymologiste se charge de leur donner cette traduction?

Froschdorf est composé de deux mots allemands; *Frosch*, grenouille, et *Dorf*, village.

*Froschdorf* veut dire *La grenouillère*. Village bien nommé puisqu'il fut si longtemps le rendez-vous des *Grenouilles qui demandent un Roy*.

Jusqu'aux noms propres qui se permettent des allusions contre la monarchie!


Quelque chose de palpable dans l'air.—Nous ne pouvons analyser les poisons aériens qui produisent les maladies épidémiques et endémiques; mais les découvertes précieuses qui ont été faites dans la pharmacopée végétale nous mettent à même de contre-carrer leur maligne influence. [illegible] "Hostetter's Stomach Bitters," un médicament [illegible]. Tous ceux qui ont soin d'observer cette précaution pourront défier les fièvres [illegible] et toutes les autres maladies engendrées par des exhalaisons putrides ou des eaux impures.

—On vient de placer le buste de M. J. Janin dans une niche de la façade de la maison qu'il habitait à Passy.

### Burlaps à bas prix.

LE soussigné vient de recevoir de Liverpool, et il a en magasin et en [illegible]:

30 balles Burlaps, de toutes qualités, de 7 à 14 onces, 40 pouces de large, à vendre par balles ou par pièces.

A. BROUSSEAU, Importateur, No. 19 et 18 rue de Chartres.
18 août—Dim. et Mer.

Club Central Démocratique du Cinquième Ward.—Les citoyens suivants ont été nommés pour agir comme juges et commissaires à l'élection, savoir:

Poll No 1, 121 rue des Remparts.
MM. ZACHARY BACHEMIN, A. MORENO, HY. DARBY, T. LAWSON.
Capitaine MICHEL GEORGE.

Poll No 2, 185, rue des Remparts.
MM. E. D. DEAN, E. MILENTON, W. F. LAREGUIRE, E. PRATTINI, RAPHAEL HUBBARD.

Poll No 1: du numéro 1 à 420.
Poll No 2: du numéro 421 et au-dessus.
Les Polls seront ouverts de 6 A. M. à 6 P. M.
Par ordre de
LÉON QUEYROUZE, président.
GASTON BONNAFON, secrétaire.

6ème Ward.

Ticket du Club Central des Workingmen et de la Ligue Blanche.

Pour Délégués à la Convention Démocratique de Baton Rouge:

J. M. LAMARRE, W. J. MC NIVEN, J. F. GOURDAIN, AD. SCHREIBER, A. D. LANDRY, CH. DE LASSUS, J. L. GAUTIER, JOS. DEMOREUILLE, ANDRÉ MORAN.
19 août—2t.

Head Quarters 6th Ward Seymour and Blair Club. Notice.—Les votants de ce Ward sont notifiés que les polls seront ouverts au No 67, rue St-Philippe, entre Royale et Bourbon, JEUDI, 20 août, de 7 heures A. M. à 7 heures P. M.

Par ordre du Président,
P. D. BOUSSER, Secrétaire. O. MOREL.

A la demande d'un grand nombre de votants du SIXIEME WARD, de la ville, les personnes dont les noms suivent, sont respectueusement offertes comme délégués à la Convention de Bâton-Rouge. La dite élection aura lieu jeudi prochain, 20 du courant, rue St-Philippe No 67, entre Royale et Bourbon, de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

JULES TUYES, D. D. ROGERS, M. E. LIVAUDAIS, A. CABIRO, CHS. BELHEACH, ALBERT F. ROUX.
19 août—2t

Les citoyens du 6ème ward qui sont en faveur de la répudiation, de la liberté et du libre-échange sont priés de s'assembler au "New Lusitanos Hall," No 303 de la rue Vieille Levée, entre les rues Ursulines et St-Philippe, au local du "Good Fellows Exchange" CE SOIR, MERCREDI, à huit heures et demie à l'effet d'organiser une RUCHE.

Bureaux de la Compagnie d'assurances Mutuelle de la Louisiane, An No 1 3 de la rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, 17 août 1874.—Les actionnaires de cette compagnie à une assemblée qui a eu lieu le 31 juillet 1874, ayant résolu de liquider les affaires de la compagnie, les soussignés ayant été nommés liquidateurs, ils donnent avis à tous les porteurs de police de remettre leurs polices au bureau de la compagnie pour qu'ils soient cancellées.

Les personnes qui ont des réclamations contre la compagnie sont priées de les présenter et celles qui doivent à la compagnie sont priées de venir s'acquitter sans retard.

GEO. A. FOSDICK, R. S. HOWARD, E. E. BAYARD, Liquidateurs.
18 août—1 m.

### Au Public.

LE grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (numéros simples) aura lieu SAMEDI prochain 22 août 1874, à midi, au-dessus de la salle de la Compagnie.

Trois gros Lots de........$10,000.
Seulement 20,000 numéros.
Prix du Billet.........$10 seulement.
Le public est invité à assister au tirage.
Les portes s'ouvriront à midi moins un quart. Entrée par la rue de l'Union.

### INSTITUT ST-LOUIS
### Pour les Demoiselles,
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,
No. 274, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MARDI, 1er septembre 1874. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

### Demande de barbier.

ON demande immédiatement un bon ouvrier barbier. S'adresser chez C. LAMY, No. 239 rue du Camp, (en face du Marché Magasin.)

Avis aux passagers pour le Bayou Têche.—Les bateaux de la Compagnie A. M. T., correspondant avec le chemin de fer Morgan's Louisiana and Texas, partiront maintenant du Brashear pour la Nouvelle Ibérie le MARDI, JEUDI et SAMEDI. Le jeudi et le samedi ils iront jusqu'à St. Martinville.

### Institution Commerciale et Classique,
Pour les jeunes garçons âgés de plus de 6 ans.
M. M. LUSHER, Principal.

LA dixième session commencera le LUNDI, 7 septembre 1874. No. 247 de la rue St-Charles, section N. O. du Tivoli Circle. Pour les conditions, s'adresser au Principal, à l'Institution, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

### En débarquement
du vapeur State of Louisiana, de Bordeaux.

200 BARRIQUES vin rouge St-Macaire, "De Lhomy Aude, Roche & Co".
50 barriques vin rouge St-Loubès.
A vendre par U. BASSETTI, 70 A. 72 rue Peters, près Poydras.

### Boulangerie à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa boulangerie connue sous le nom de St-John Bakery avec deux charrettes à pain et chevaux et harnais, le tout en parfait état, ayant une nombreuse clientèle, et faisant de bonnes affaires. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à M. NOEL LAGARDE, Rue Dryades No. 114, en face du Marché.

F. SUARES........M. SUARES

### La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
### F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
82........Rue Gravier........82
Entre Magazine et Tchoupitoulas.
Prompte exécution des commandes.

### MORRISON & WOODWARD
Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Condurango pour le foie; du tonique [illegible] Sarsaparilla, du Baume Piani, &c.; agents pour la vente du Silver Uterine Supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No 1 de la rue du Magasin, coin Canal.

### Assessements de Ville.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

DÉPARTEMENT DES ASSESSEMENTS, Hôtel de Ville, Salle 15, Nlle-Orléans, Lne., 18 août 1874.

Conformément à la section sept de l'Ordonnance de la ville No. 71, série d'administration, avis est donné que l'assessement sur les immeubles et les meubles, dans les limites de la ville, pour l'année 1875 est achevé; que les tables en seront exposées, pour inspection et rectifications, aux bureaux du département des Assessements, salle 15 de l'Hôtel de Ville, tous les jours (les dimanches exceptés) de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi pendant les trente jours qui suivront la présente date. Toutes les plaintes relativement aux assessements seront prises en considération pendant les dites trente jours.

Avis est donné aux contribuables de s'occuper de leurs assessements en personne, car aucun des commis du département ne prendra en considération une demande que ce soit de rectification d'assessement, à moins que la demande ne soit faite par le propriétaire en personne ou par agent légalement autorisé. Cet ordre sera strictement observé.

H. F. STURCKEN, Administrateur.

### Jardin Magnolia.

Premier grand festival d'été, MERCREDI SOIR, 19 AOUT 1874. Magnifique illumination, bal et concert gratis. Commençant à 9 heures.

Il y aura des chars toute la nuit.

Les dames accompagnées par des porteurs de billets de faveur y seront seules admises. On peut se procurer des billets au No [illegible] de la rue St-Charles.

JOHN SCHRECKENBERGER, Propriétaire.

### En débarquement
du steamer State of Louisiana.

[illegible] paniers 25 bouteilles champagne [illegible]
[illegible] caisses 12 bouteilles vin rouge [illegible]
A vendre par G. CAVAROC & SON, No. [illegible] rue Decatur.

### Depain linéaire,

UN professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire et de [illegible] dans les familles, à des conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille.

A louer pour le 1er Octobre—La belle maison, bâtie avec véranda, No [illegible] rue [illegible] près la Levée, [illegible]. S'adresser au bureau de "l'Abeille."

### A. Billet & Co.,

[illegible]

### L'HUILE D'ASSURANCE

### L'HUILE D'ASSURANCE

Est une huile d'éclairage, parfaitement pure et dont l'usage n'offre absolument aucun danger; elle est distillée et raffinée expressément pour les lampes ordinaires dont se servent les familles.

Elle a les trois qualités essentielles; la sûreté, l'économie et le brillant.

Elle ne fait pas explosion et ne s'allume pas dans une lampe.

On peut l'employer, en toute sureté dans une lampe à huile kérosène ou de charbon, sans changer de bec.

Sa lumière est claire, douce et brillante, égale à celle du meilleur gaz de charbon; elle fait moins de fumée et a moins d'odeur que les huiles ordinaires.

Elle est fortement recommandée par les officiers des compagnies d'assurances, les chimistes et les bureaux de santé.

ELLE NE PRÉSENTE AUCUN DANGER, MÊME ENTRE DES MAINS INHABILES. SI UNE LAMPE PLEINE DE CETTE HUILE EST RENVERSÉE OU TOMBE, LA LUMIÈRE EN EST ÉTEINTE IMMÉDIATEMENT, CAR L'HUILE EST D'UNE GRANDE DENSITÉ ET ININFLAMMABLE.

La distillation et le raffinage sont confiés à des personnes expérimentées, en vue de l'obtention d'un résultat constamment uniforme et une production utile pour le consommateur.

Le propriétaire de l'HUILE D'ASSURANCE signale à l'attention de toutes les parties intéressées les extraits suivants des nombreux certificats qui lui ont été adressés au sujet de l'excellence de son huile.

Laboratoire du Bureau de Santé.
Etat de la Louisiane,
No 139 de la rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 24 juin 1874.

Je certifie avoir analysé l'HUILE D'ASSURANCE que vend M. Wm. E. JERVEY, actuellement, au No 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans.

Je me suis assuré que la température à laquelle cette huile donne une vapeur inflammable est de près de 190° Fahrenheit au-dessus de notre plus grande chaleur d'été et de 214 [illegible] au-dessus du "jet" de la plupart des huiles et des fluides provenant du pétrole et qu'on emploie habituellement. Je me suis assuré en outre que l'huile brûle bien, dans une lampe ordinaire à mèche plate et qu'il n'y a pas de vacillation dans la mèche. [illegible]

Son "jet" lui donne un grand avantage dans le rapport de la sûreté, et cet avantage, joint à ses autres propriétés, en fait une huile supérieure pour les maisons.

S. S. HERRICK, D. M.,
Inspecteur du Premier District et chimiste du Bureau de Santé.

J'ai assisté à l'analyse de l'HUILE D'ASSURANCE par le Dr. HERRICK, et certifie que son rapport est exact.

Les huiles de cette qualité sont PARFAITEMENT SURES pour l'éclairage.

C. B. WHITE, D. M.,
Président du Bureau de Santé.

Le Dr. I. L. CRAWCOUR, chimiste et médecin distingué, ancien professeur de chimie et professeur de médecine à l'Ecole de Médecine de la Nouvelle-Orléans, donne le témoignage suivant:

"J'ai analysé avec soin l'huile d'ASSURANCE qui se vend au No. 95 de la rue Gravier, Nouvelle-Orléans. Elle donne, dans une lampe ordinaire à bec kérosène, une lumière claire et blanche; elle est presque inodore; a une densité supérieure et un jet élevé. Elle est donc aussi sûre qu'une huile végétale ou animale quelconque. La flamme d'une chandelle ou d'une allumette s'y éteint. Rien n'est inflammable qu'à une température très élevée.

I. L. CRAWCOUR, D. M.

L'HUILE D'ASSURANCE se vend à un prix qui la met à la portée de toutes les classes de consommateurs. Le prix du détail a été fixé à

Cinquante Cents le Gallon.

On la livre, après un jour d'avis, dans tous les quartiers de la ville, sans frais extra.

Elle ne se vend qu'à la Nouvelle-Orléans, aux (Nos 95 et 97 de la rue Gravier.)

Pour les planteurs et les marchands de la campagne, on la met en cruchons, en caisses et en barils.

Le même dépôt pourvoit aux [illegible] et [illegible] [illegible] des gallons.

Adresser les ordres à

Wm. E. JERVEY,
SURINTENDANT,
Nos 95 et 97 de la rue Gravier,
Nlle-Orléans.

Aux votants démocratiques du 5e ward.—Les listes sur lesquelles doivent être inscrits les noms des membres du club démocratique du ward, resteront ouvertes au poll situé à l'angle des rues Ursulines et St-Pierre, Samedi, le [illegible] Lundi, [illegible] Mardi, [illegible].
De 9 heures A. M. à 2 P. M.
De 6 P. M. à 9 P. M.
CLEMENT RAMOS, Président du comité exécutif.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Rouge.—Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1874.—Avis est donné aux porteurs de scrip de cette Compagnie que, conformément à une résolution adoptée précédemment, des certificats d'actions au lieu de scrip ont été émis et leur seront délivrés dès qu'ils auront fait abandon de leurs certificats de scrip.
CHARLES LE SASSIER, Secrétaire.

Aux votants démocrates du cinquième ward.—Les livres d'enregistrement des membres démocrates du 5e ward resteront ouverts aux endroits ci-après indiqués:

Au quartier général, Nos 125 et 127 de la rue des Remparts, pendant sept jours—du 10 juillet au 6 août, inclusivement;

Au No 26 de la rue Ste-Anne, pendant quatre jours,—du 7 au 11 août, inclusivement;

Au coin des rues St-Pierre et Galvez, pendant quatre jours,—du 12 au 17 août, inclusivement;

Le bureau d'enregistrement sera ouvert de sept heures du matin à huit heures du soir.

Les démocrates du ward sont instamment priés de se conformer à cette résolution.
CLEMENT RAMOS, Président du Comité exécutif.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureau de l'enregistreur des votants de l'Etat.

Nouvelle-Orléans, 12 Août 1874.

Conformément à une loi de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 24 juillet 1874, et intitulée "Acte pour pourvoir à la révision et à la réédification des votants enregistrés de l'Etat, etc.," avis est donné que les bureaux d'enregistrement dans chaque paroisse de l'Etat, et chaque ward de la Ville de la Nouvelle-Orléans seront ouverts pour l'enregistrement des votants le LUNDI, 31 AOUT 1874, et resteront ouverts (les dimanches et les jours fériés exceptés) jusqu'au VENDREDI, 30 OCTOBRE 1874, à l'effet d'inscrire tous les votants de la Louisiane ayant le droit de voter.

La loi exige que les bureaux soient ouverts de sept heures du matin à une heure de l'après-midi, et de deux à sept heures du soir.

Tous ceux qui désirent voter à l'élection générale du 3 novembre 1874 doivent se faire inscrire de nouveau, car la loi oblige l'électeur de voter sur ce fondant sur un certificat d'enregistrement émis en vertu [illegible] 1874.

THOMAS LYNNE, Enregistreur des votants de l'Etat.

### Hôtels, Restaurants, &c.

### L'Hôtel de la Grand'Ile.

S'ouvrira le 6 Juin, pour la saison de 1874. C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on trouve les VÉRITABLES BAINS DE MER.

Prix de la pension: $60 par mois, $15 par semaine, $3 par jour. Conditions libérales pour les familles et les personnes qui passent l'été à l'hôtel. Il y a maintenant une nouvelle et commode route (le chemin de fer de la Louisiane et du Texas de Morgan) jusqu'au bayou des Allemands, et de là, par le bateau à vapeur Boeuf, jusqu'à l'établissement. On voyage le jour. Pour plus de détails s'adresser à M. M. C. A. Whitney & Co. et voir les petites affiches.

B. MARGOT, Propriétaire.

### HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement où l'on y trouvera, à des prix modérés, tout le confort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.

### Restaurant Cosmopolitain,
12 et 25....RUE ROYALE....
Entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toutes sortes de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Salades, les Ménages. Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

### Avis.

LE DOCTEUR GRIARD informe sa clientèle qu'à partir de ce jour ses consultations auront lieu de deux heures à quatre heures du soir, Encoignure Orléans et Dauphine.
29 juillet—1m.

Liquidation Positive.
### P. MALLARD,
55 Rue Royale.

DÉSIRANT clore ses affaires pour cause de santé et devant terminer sa liquidation pour le 31 Décembre 1874, offre à sa nombreuse clientèle et au public en général son beau stock de meubles riche et ordinaire, ainsi que son riche assortiment de Glaces, de Bronzes, Pendules, Porcelaines, Cristaux et Articles de Fantaisie, Corniches, Rideaux, Etoffes pour meubles, tentures et stores et Papier peints, le tout en dessous des prix de fabrique et d'importation.

Les fabricants de meubles et tapissiers trouveront un beau choix d'articles tels que Vernis anglais, américain, et poli français, bois et placage de toutes sortes, tels que Palissandre, Bois de Rose, Grenadier, Acajou, Noyer, Citronnier, etc. Quincaillerie pour meubles, presses et outillage, étoffes et matériaux à meubles.

### A la Renommée des Sirops.
93........Decatur........93
NOUVELLE-ORLEANS.

Grande réduction de prix. Sirop au jus de fruits garantis.

GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE
VINAIGRES FRAMBOISÉS, ETC., ETC.

### Changement de Domicile.

L'ANCIENNE maison A. Férier a transféré son magasin de PIANOS du No 95, rue Royale, aux Nos 250 et 254, de la même rue. Mme Férier profite de cette occasion pour annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours en magasin et à vendre des PIANOS Pleyel, Thibout et Weber et des HARMONIUMS de Debain, de Paris. Elle loue aussi des pianos de seconde main et fait exécuter les réparations aux prix les plus modérés.

### BARNETT & CAMMACK,
COURTIERS,
13........RUE CARONDELET........13
Achètent et vendent:
BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat.
Argent prêté sur garantie.
Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral.
Négociations d'hypothèques.

### $10,000 de récompense

A LA PERSONNE, homme ou femme, qui ne trouvera pas ce qu'il lui faut en fait de machines à coudre au Dépôt de Machines à coudre de Gregg. Ces machines se louent à raison d'$1 par semaine, et le montant du loyer est affecté au prix d'achat de toute machine que l'on pourra avoir choisi. Les meilleures; accessoires, le fil, l'huile et les aiguilles pour toute espèce de machines, à vendre à meilleur marché que dans aucun autre établissement de la ville. Réparation de toute espèce de machines. Vieilles machines prises en échange. Venez examiner vous-mêmes, ou adressez-vous en mot pour que nous passions chez vous.

GREGG'S STEAMBOAT SEWING, Machine Depot, 4 Bourgogne, près Canal.

### ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 69,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 65, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés.

### PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD.
Au No 163 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1868 et la médaille en argent en 1872.

### J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
Négociants Commissionnaires,
61........RUE TCHOUPITOULAS........61
NOUVELLE-ORLEANS.

ARM. CAMORS, G. CAMORS, E. L. CAMORS

### A. Carrière & Co.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.
No. 69, rue Vieille-Levée.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto, Sherry, Huiles d'olives.

Avances libérales sur consignation à Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.

### UNE BOITE
Donne une guérison parfaite de
### LA FIEVRE EN FRISSON.

Un préservatif infaillible de la
FIÈVRE EN FRISSON.

PAS DE QUININE! PAS DE MERCURE! PAS D'ARSENIC!

### Les PILULES du Dr. BELLAMY

C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIÈVRE EN FRISSON. Le remède chasse la maladie du système.

1. Il ne faut pas prendre les autres médicaments au moment de l'accès, mais les Pilules "Bellamy" se prennent tout aussi bien pendant qu'après l'accès. Prises une fois par semaine pendant la saison des fièvres en frisson, elles PRÉVIENNENT UNE ATTAQUE et qui été absolument tout danger à une résidence dans les districts les plus infectés.

2. La pilule "Bellamy" est également un remède souverain dans tous les cas de FIÈVRE INTERMITTENTE, de FIÈVRE RÉMITTENTE et de FIÈVRE TYPHOIDE; dans tous les cas de MIGRAINE, D'INDIGESTION et de MALADIES DE FOIE.

3. Après que tous les remèdes auront été employés en vain, après que vous aurez perdu tout espoir, tentez un dernier effort; procurez-vous une boite des Pilules Bellamy. Le propriétaire vous garantit une guérison parfaite.

Voici, à l'appui de cette assertion, la lettre suivante, dans laquelle il est question de la guérison extraordinaire du professeur Lawrence, principal des Instituts d'Elocution de New York et de Philadelphie. Le professeur s'y exprime ainsi:

"Il y a dix ans, pendant un séjour au New Jersey, j'eus une violente fièvre en frisson. Le frisson me prenait régulièrement à dix heures; il durait près de deux heures et était suivi d'une fièvre brûlante qui durait plus de cinq heures. Aucun remède ne pouvait la couper. Je devins si faible que je pouvais à peine traverser la chambre. L'existence m'était un fardeau; toute nourriture me répugnait—et l'eau même avait pour moi le goût de la camphre. Je n'avais de sommeil réparateur ni le jour ni la nuit; les médecins que les médecins avaient prescrits ne me procuraient aucun soulagement et je m'approchais rapidement de la tombe. Un jour, une dame m'engagea à acheter une boite de pilules Bellamy. Je pris trois de ces pilules à midi et trois le soir. Après deux douze je me sentis mieux, et le soir de ce jour-là, pour la première fois depuis trois mois, je dormis pendant huit heures. Le lendemain matin je me sentis beaucoup mieux et pris trois pilules de plus. Vers dix heures, je me préparai et attendis mon frisson de tous les jours, mais à une grande joie, il ne vint pas. A une heure, après un copieux repas, j'avalai trois pilules et, le soir, trois de plus. Le lendemain matin, après une nuit délicieuse, je me levai à sept heures, parfaitement bien et quoique encore très faible, je pus jouir de ma nourriture, toute nourriture et toute boisson me semblait bonne. Au bout de quatre jours j'étais assez fort pour faire quatre milles; j'étais littéralement guéri. Il s'est écoulé dix ans depuis lors et je n'ai jamais eu un autre accès de fièvre en frisson.

"P. LAWRENCE.
"AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEW-YORK "5 East 14th Street."

Enfin, le propriétaire déclare qu'il garantit de guérir tous les cas de fièvre en frisson. Il n'exige aucun paiement; le malade paiera ce qu'il voudra. On ne lui demande qu'un certificat de guérison.

### Prix, Une Piastre la boîte.

On les trouve chez tous les Pharmaciens des Etats et des Territoires.

Le propriétaire les expédie par la poste en recevant le montant.

### PHILIP LAWRENCE,
PROPRIÉTAIRE,
23 Dey Street, New-York.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

### AUGUSTE COUTURIE,
9....Rue St.-Louis....9
Seul Agent pour la vente des
Champagne Chs. Heidsieck & Co,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co,
Genièvre de Meeuwen & Co, Double Ancre.
—Offre à vendre—
Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1858, 1850, 1836 et S. O. P.
Vins Rouges de Ladon, St-Vivier et St-Seurer.

### BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
### LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)
A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 33 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOÑARA, No 16 rue Dumaine.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

### QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Blancs,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

### BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

### RÉCLAMATIONS.

LES ÉTRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Avocat, commissaire des Etats-Unis,
No. 32 de la rue Carondelet, N.O.
Boîte 2087 du bureau de la poste.

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—AOUT 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les concernent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés de donner avis au Consulat:

[illegible]

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à concourir à la Loi [illegible].

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, est rue St-Louis, No 11, entre les rues de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les fêtes exceptées) de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

### GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Claiborne et Villeré, Nlle-Orléans.

PAR suite de la demande toujours croissante de sa BIÈRE et de son ALE, [illegible].

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,
POUR LE 18 AOUT.—CLASSE No 195.

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 49 | 50 | 4 | [illegible] | [illegible] | 30 | 57 | 65 | 61 | [illegible] | 30 | 75 | 64 |

[illegible] 18 août 1874.

MUSIQUES ET INSTRUMENTS
### Messieurs F. Charpaux & Cie.,
9....RUE ROYALE....9

ONT l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'à l'ouverture de la saison et de tous autres instruments, de pianos [illegible].

### AVIS.

LES personnes, entre autres, que les dépôts, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS AND TRUST Co, [illegible] avec un bureau des Commissaires No [illegible] avenue Pennsylvania, Washington District of Columbia.

Pour les [illegible] leur livret balancés par [illegible].

JOHN A. [illegible]WELL, ROBERT PURVIS, R. H. T. LEIPOLD, Commissaires.

### Université Washington et Lee,
En Virginie.
Président—G. W. CUSTIS LEE.

SECONDE par un corps de professeurs habiles. Les élèves [illegible]. La session [illegible] commencera le 17 septembre 1874.

Pour plus de renseignements, s'adresser au [illegible] DODD, Clerk of Faculty, Lexington, Virginia.

Ou à T. I. BARTLETT, 132 rue de la Commune, Nlle-Orléans, Lne.

### Avis aux contribuables
Bureau de l'Assesseur [illegible] de l'Etat, 16 rue du Conducteur, Nlle-Orléans, 1er Août 1874.

AVIS est donné aux contribuables de la ville de la Nlle-Orléans que les assessements de [illegible] 1874 sont achevés et que les tables exposées [illegible] midi, jusqu'au 31 août 1874.

WILLIAM H. DECKER, Président Board d'Assesseurs d'Etat.

### Pension privée d'Orléans.

C'EST l'ancien HOTEL DES PLANTEURS, tenu par F. L. GOENNE, sous le No 81 de la rue de Chartres. Pension à $8 [illegible]. SOIRÉES MUSICALES. [illegible].

### L'Union Française.
BUREAU: RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française a [illegible] disposition des cultivateurs [illegible] pour recevoir les demandes des travailleurs [illegible].

### Ouverture

du Pensionnat de Charles Laborde, [illegible] appartenant à M. Bérand, [illegible].

### NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
No 156 rue du Canal.
DIRECTEURS:
Dr. W. Newton Mercer.

L. F. Generes, George Jonas, Thomas A. Adams, Thos. Allen Clarke, Chas. J. Leeds, David Urquhart, John G. Gaines, Carl Kohn, Christian Schneider, Samuel Jamison.

CHAS KILSHAW, [illegible], Président.

### Banque d'Epargne des Citoyens,
### GRUNEWALD HALL.
J. L. [illegible], Président. M. BENNER, [illegible].

LES dépôts [illegible].

### Louisiana Savings Bank
AND—
### Safe Deposit Company.
No. 21 rue du Camp.
CAPITAL........$500,000.
E. C. PALMER, président, JAS. JACKSON, vice-président.
ED. CONERY, J. H. KELLER, DAVID WALLACE, FRED. WING, W. M. [illegible], JAS. JACKSON, E. [illegible]ALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'intérêt [illegible].
J. S. WALTON, Caissier.

### The Freedman's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNES.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLEANS,
### No 182, rue du Canal,
HEURES DE BANQUE:
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts de 6 à 8 heures.
Un intérêt est alloué sur les dépôts.
C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY LACAS, Agent.

### Avis aux amateurs de chasse.

MR JULIEN [illegible] prévient le public et messieurs les chasseurs, qu'il vient de recevoir de sa manufacture le plus beau spécimen d'armes à feu qui ait encore paru. Ces armes sont de différentes qualités et [illegible]: Breech Loading, [illegible], Central Fire et à Baguettes. Carabines [illegible] et Revolvers fins,—ainsi que [illegible] de Cartouches, et des Capsules anglaises et françaises, ainsi que des pièces de rechange [illegible].

M. Julien [illegible] vend ses armes de [illegible] au dessous du prix régulier. Toutes espèces de réparations aux prix les plus modérés, et un nouveau fusil se chargeant [illegible].

### Dr. EUGÈNE R. BOUCHON,
Encoignure Bienville et Royale.
A l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il a transporté son bureau [illegible].

### J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No. 1, rue Rampart, Encoignure Canal.

A l'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public qu'il a un nouveau procédé, [illegible].

### Chaudières à Sucre du Tennessee
De la célèbre [illegible].

APPARTENANT à [illegible] WOOD, TRAHAN & CO.—[illegible].

B. F. VILLENEUVE, [illegible].